



Délai recours tribunal administratif

Par **filope**, le **18/09/2015** à **17:42**

Bonjour, j'ai obtenu du CROUS un passeport pour un remboursement d'un voyage (disposition pour l'outremer qui a peu duré)

Mais le CROUS à la fin de l'année m'a indiqué ne plus avoir d'argent et m'a demandé d'attendre l'année suivante. C'était en 2010.

Mais en 2010, le CROUS a été déchu de cette organisation, qui est revenue à LADOM une émanation du ministère de l'outremer.

Depuis, chaque année je demande mon remboursement mais ils se renvoient la balle. je les ai mis en demeure il y a 6 mois.

Suis je fondé à aller au tribunal administratif malgré ma demande en 2015 sachant que je ne conteste pas une décision mais la non application, d'autant que je n'ai jamais eu d'écrit de la part des instances de l'état?

Le défenseur des droits ne sait pas.

Merci de vos conseils.